

Cahier des charges

## Vice-présidence

<b>Désignation de la fonction</b>	Vice-présidence
<b>Suppléance</b>	un membre du Comité (choisi par le Comité)
<b>Obligation de rapport à</b>	Comité
<b>Pouvoir d'instructions à</b>	Direction – en suppléance de la présidence

### Tâches

- Représentation de la présidence
- Participation à des séances du Comité
- Décharge de la présidence par la prise en charge de tâches déléguées
- Collaboration à des projets inter-associations

### Exigences

- Relation avec la thérapie craniosacrale et la thérapie complémentaire
- Compétences organisationnelles et compétences de gestion
- Attitude intérieure claire – authenticité
- Présence et flexibilité
- Capacité de travailler en équipe
- Capacités conceptuelles et orientation vers l'innovation
- Capacité de représenter / aisance linguistique
- Autonomie
- Connaissances TED

### Signature

Collective à deux, avec la présidence et la direction (selon point 13 des Statuts).

*Approuvé par le Comité le 8.7.2015*